PRÉLÈVEMENT CHEZ LES MINEURS
au Centre de Prélèvements de Bergamo

- L'horaire d'accès est du lundi au vendredi de 7h à 11h, uniquement sur rendez-vous fixé via l'application SolariQ. L'application est téléchargeable sur les plateformes Google Play (Android et Windows) et App Store (iOS et macOS). Veuillez vous présenter 5 minutes avant l'heure de rendez-vous.
- Les enfants jusqu'à 6 ans révolus accèdent sans rendez-vous et avec priorité.
- Jusqu'à 14 ans, il faut sélectionner le ticket en appuyant sur "Enfant jusqu'à 14 ans". Au-delà de cet âge, sélectionner "Adulte", puis le bouton correspondant au type d'accès.
- L'accès direct sans rendez-vous est également autorisé de 7h30 à 9h, dans la limite des places disponibles.
- Le jeûne est requis pour les nourrissons au moins 3 heures de jeûne, pour les enfants plus grands au moins 8 heures de jeûne.
- Les échantillons biologiques à remettre (par exemple, urine, selles) doivent être prélevés à domicile.

Pour un bon déroulement du service, merci de suivre attentivement les indications suivantes.

- La présence d'un parent est obligatoire, notamment pour aider les opérateurs à expliquer à l'enfant ce qui va se passer, et à obtenir sa coopération pendant les phases de préparation et de prélèvement.
- Si le mineur (moins de 18 ans) n'est pas accompagné par un parent, l'accompagnateur doit être majeur et présenter au guichet d'accueil le formulaire de consentement aux prestations et la déclaration sur l'honneur (formulaire All.4PSp1PG3MQ7), signés par au moins un parent, accompagnés d'une photocopie de sa pièce d'identité.
- Pour les examens génétiques, un formulaire spécifique signé par les deux parents doit être remis, à l'issue de l'entretien avec le Médecin Généticien.
- Pour d'autres examens, comme la détermination du groupe sanguin, le formulaire de consentement aux prestations et la déclaration sur l'honneur (All.4PSp1PG3MQ7) doit également être signé par les deux parents. Ce formulaire est disponible aux guichets du Centre de Prélèvements ou téléchargeable sur le site de l'ASST https://www.asst-pg23.it/modulistica/centro-prelievi-istruzioni-consensi (rubrique "Prelievo a minori").
- Dans les jours précédant le rendez-vous, du lundi au vendredi de 11h à 14h30, il est possible de se rendre au Centre de Prélèvements pour obtenir des contenants spécifiques (par exemple pour une uroculture, urine, selles, etc.). Il faut alors prendre un ticket "Informations – Fourniture de matériel [I]" et présenter soit l'ordonnance rouge originale, soit une copie papier de l'ordonnance blanche.

Informations supplémentaires disponibles sur le site de l'ASST:

https://asst-pg23.it/come-fare/accedere-ai-punti-prelievo